



Réf. Farde e-Assemblées : 2591726

N° OJ : 12

Projet d'Arrêté - Conseil du 27/05/2024

Objet : Asbl ATLAS.- Subside : 15.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2024;

Considérant que l'asbl ATLAS demande un subside de 15.000,00 EUR pour la journée en hommage à Mehdi 2024 qui se tiendra le 30/06/2024 à la place de la Bourse;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique.- Un subside de 15.000,00 EUR à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2024 est octroyé au profit de l'asbl ATLAS.

Annexes :